

**ENQUÊTE : ACCUEIL DES ELEVES ET DEROULEMENT DES PFMP**  
EN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ASSP, OPTION « EN STRUCTURE »

Septembre 2011 – Janvier 2014

Cette enquête, réalisée auprès des dix établissements scolaires dispensant la formation au Bac Pro ASSP, a pour objet de mieux connaître le déroulement des PFMP des élèves. Le cycle de formation n'étant pas achevé, l'enquête ne saurait être exhaustive.

### 1. Durée de PFMP et structure d'accueil

Globalement, les PFMP sont organisées ainsi :

	Septembre à Janvier (PFMP 1, 3, 5) et Février à Juin (PFMP 2, 4, 6)	
<b>Seconde</b>	<b>PFMP 1 et 2</b> Semaines : 3 Crèche, halte-garderie, crèche parentale Ecole maternelle	
<b>Première Terminale</b>	<b>PFMP 3, 4, 5, 6</b> Semaines : 4	
	<b>3 Structures sociales</b> (enfants, adultes, personnes âgées)	- Institut médico-éducatifs - EHPA - Foyer logement - Etablissements et services d'aide par le travail
	<b>4 Structures médico-sociales</b> (enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées)	- EHPAD - Maison d'accueil spécialisée - Foyer d'accueil médicalisé
	<b>5 Etablissements de santé</b>	- CHU ; CHR - Clinique - Etablissement de rééducation fonctionnelle - Unité de soins longue durée

### 2. Recherche de la structure d'accueil

Elle s'effectue dans l'ordre suivant : équipe pédagogique, équipe pédagogique et l'élève et en dernier lieu par l'élève. L'élève est plus actif dans cette recherche en terminale ou s'il habite en dehors de la ville de son établissement.

### 3. Difficultés rencontrées

Les difficultés suivantes sont rencontrées :

Age de l'élève	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ élèves mineurs non acceptés dans les structures d'accueil des personnes en situation de handicap</li> <li>■ refus des élèves mineurs très fréquent dans les services hospitaliers</li> <li>■ élèves très jeunes (en seconde) surtout pour les structures accueillant les adultes</li> </ul>
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ les horaires de certaines structures 7h - 14h et 14h - 21h posent des difficultés pour négocier des terrains de PFMP. Certains élèves sont accompagnés par les parents</li> </ul>

Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ possibilité de transport en commun limitée pour certains terrains de stage, ce qui restreint le placement des élèves</li> <li>■ certaines structures s'adaptent aux horaires de transport</li> <li>■ certains parents demandent aux établissements scolaires le remboursement des frais liés à la PFMP</li> </ul>
Lieu de PFMP	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ deux tendances se dégagent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de places offertes dans le milieu du handicap et les services hospitaliers (nombreux stagiaires AS, AP, IDE ... ou même d'élèves de Bac Pro ASSP de lycées différents)</li> <li>- les crèches, les écoles maternelles, les EHPAD et les maisons de retraite répondent le plus souvent favorablement</li> </ul> </li> </ul>
Vaccination	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ réticences de quelques élèves pour la vaccination contre l'hépatite B</li> </ul>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ le décret 2013-914 et 2013-915 indique la nouvelle réglementation relative aux travaux interdits ou réglementés pour les mineurs. « il est interdit d'affecter les jeunes à des travaux les exposant aux agents biologiques du groupe 3 et 4 »</li> <li>■ la grille de compétences est souvent contraignante à compléter par les professionnels</li> </ul>

#### 4. Activités réalisées, autonomie élève et encadrement

- la qualification des tuteurs au quotidien : AES (agent d'entretien spécialisé), ASH (agent des services hospitaliers), ASHQ (agent des services hospitaliers qualifié), AS (aide-soignant), IDE (infirmier diplômé d'Etat), AP (aide puéricultrice), AMP (aide médico-psychologique), ASS (assistant de service social), EJE (éducateur de jeunes enfants), ME (moniteur éducateur), TISF (technicien de l'intervention sociale et familiale), AD (aide à domicile), AF (assistant familial), AMA (assistante maternelle agréée, seulement dans les MAM)

Option « en structure »	Activité réalisée	Avis des professionnels
<b>Fonction A : COMMUNICATION - RELATION</b> En bleu, les activités de niveau V (BEP ASSP)		
A.1 - <u>Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Prise de contact avec la personne</i></li> <li>• <i>Recueil des demandes</i></li> <li>• <i>Observation des attitudes et comportements</i></li> <li>• <i>Communication verbale et non verbale pr le bien être</i></li> <li>• <i>Analyse demande, proposition de solutions</i></li> <li>• <i>Evaluation de l'urgence de la situation</i></li> <li>• <i>Orient usagers ; organisation de l'accueil</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ adéquation des activités proposées du niveau V</li> <li>■ les activités de niveau IV paraissent ambitieuses</li> </ul>
A.2 - <u>Traitement des informations</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Recensement et Diffusion de l'information</i></li> <li>• <i>Renseignement de documents (traçabilité)</i></li> <li>• <i>Rédaction de doc (notes, compte rendu, courriers ...)</i></li> <li>• <i>Classement et archivage des documents</i></li> <li>• <i>Constitution de dossiers, suivi contrôle</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ les structures ne souhaitent pas confier les tâches de niveau IV en autonomie</li> <li>■ des stagiaires participent aux réunions de transmission ou le renseignement de quelques documents</li> </ul>
A.3 - <u>Animation et/ou participation aux réunions de travail (réunion d'équipe, différents groupes de travail)</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Préparation et suivi d'une réunion : ordre du jour, convocations, liste d'émargement, ...</i></li> <li>• <i>Animation, interventions, participations aux échanges lors de réunions de travail</i></li> <li>• <i>Représentation dans le cadre de la délégation de l'autorité hiérarchique lors de réunions internes ou avec des partenaires extérieurs</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ animation réservée à l'encadrement</li> <li>■ surtout observation, quelquefois participation</li> </ul>
<b>Fonction B : ORGANISATION - GESTION - QUALITE</b>		
B.1 - <u>Gestion des activités, participation à la gestion d'une équipe restreinte</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Planification de ses activités dans son champ d'intervention</i></li> <li>• <i>Participation à l'organisation du travail d'équipe</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ des élèves sont associés à la planification de leurs propres activités</li> <li>■ possible pour une équipe restreinte pour des activités simples</li> </ul>

<p>B.2 - Participation à la formation et à l'encadrement de stagiaires. Accueil des nouveaux agents, des bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Accueil et accompagnement (présentation du service, organisation des activités ...)</i></li> <li>• <i>Participation au projet d'encadrement, au tutorat</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'accueil de stagiaires est possible (3<sup>ème</sup>, ASSP, adultes en stage d'insertion)</li> <li>■ refus de confier ces activités aux élèves</li> </ul>
<p>B.3 - Participation au contrôle et à la gestion de la qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Repérage anomalies ou dysfonctionnement</i></li> <li>• <i>Rédaction fiche d'évènement indésirable</i></li> <li>• <i>Proposition solutions correctives</i></li> <li>• <i>Participation suivi actions correctives</i></li> <li>• <i>Contribution à la rédaction et/ou l'adaptation de documents qualité</i></li> <li>• <i>Vérification de l'efficacité d'un mode opératoire d'une procédure</i></li> <li>• <i>Participation à la réalisation d'enquêtes, d'évaluation de pratiques professionnelles</i></li> <li>• <i>Participation à la conception et à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels</i></li> <li>• <i>Participation à l'«évaluation interne» selon la législation en vigueur</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ adéquation des activités proposées du niveau V</li> <li>■ la durée courte de la PFMP ne favorise pas les activités de niveau IV</li> <li>■ des professionnels ne proposent pas ces activités aux élèves</li> </ul>
<p>B.4 - Gestion des stocks et des matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Vérification des stocks</i></li> <li>• <i>Estimation et suivi de consommations de produits</i></li> <li>• <i>Contrôle des livraisons</i></li> <li>• <i>Rédaction et déclenchement des commandes</i></li> <li>• <i>Gestion du matériel (suivi de la maintenance, des réparations, des locations)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ réticence des professionnels</li> <li>■ essentiellement vérification des stocks</li> </ul>
<b>Fonction C : RÉALISATION</b>	
<p>C.1 - Maintien de l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Entretien cadre de vie ou de l'environnement (locaux, matériels et équipements, linge)</i></li> <li>• <i>Tri élimination déchets</i></li> <li>• <i>Préparation stérilisation instruments</i></li> <li>• <i>Montage entretien matériel de soins</i></li> <li>• <i>Contribution à la rédaction ou adaptation protocoles et procédures d'hygiène (locaux, équipements et matériels)</i></li> <li>• <i>Participation à la mise en œuvre prévention infections nosocomiales</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ tâches réalisées sauf contribution à la rédaction et l'adaptation des protocoles, maintenance du matériel</li> <li>■ l'entretien du cadre de vie est l'activité la plus souvent confiée en autonomie. Les professionnels reconnaissent la compétence des élèves</li> <li>■ la compétence des élèves est reconnue</li> </ul>
<p>C.2 - Participation à l'élaboration de projet individualisé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Analyse de la situation de la personne (ses besoins, ses potentialités, ses projets, ses habitudes de vie, ses désirs, la place de sa famille, de l'entourage...)</i></li> <li>• <i>Co-construction et mise en œuvre du projet</i></li> <li>• <i>Suivi et évaluation, formalisation et rédaction du projet</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ les élèves s'intègrent le plus souvent à des projets existants</li> <li>■ projets inexistant dans certaines structures</li> <li>■ la durée courte de la PFMP ne favorise pas l'élaboration de projets</li> </ul>
<p>C.3 - Réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Aide à la toilette ou réalisation des soins d'hygiène corporelle non prescrits par un médecin chez la personne en fonction de son degré d'autonomie et aux différents âges Réfection et change de lit inoccupé</i></li> <li>• <i>Installation de la personne (fauteuil, lit, aide à l'élimination, aide au repos, au sommeil, ...)</i></li> <li>• <i>Aide aux déplacements, transferts</i></li> <li>• <i>Habillage, déshabillage</i></li> <li>• <i>Mise en place de moyens de sécurisation</i></li> <li>• <i>Diagnostic et proposition d'aménagement des espaces</i></li> <li>• <i>Contribution à la rédaction ou à l'adaptation de protocoles, procédures de soins d'hygiène et de confort</i></li> <li>• <i>Participation à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections nosocomiales et des infections liées aux soins</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ l'entretien du cadre de vie est l'activité la plus souvent confiée en autonomie. Les professionnels reconnaissent la compétence des élèves</li> <li>■ la compétence des élèves est reconnue</li> </ul>

<p>C.4 - <u>Conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition et conduite d'une activité</li> <li>• Accompagnement dans les activités d'acquisition, de maintien et de restauration de l'autonomie intégré</li> <li>• Conception et mise en œuvre de projets d'animation : activités de la vie quotidienne, d'éveil, de loisirs</li> <li>• Evaluation des activités et/ou des projets d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ bonne implication des élèves dans ces activités</li> <li>■ la conception des projets est réalisée en équipe</li> </ul>
<p>C.5 - <u>Surveillance et alerte sur l'état de santé de la personne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation du comportement et des habitudes de vie, des capacités motrices et intellectuelles</li> <li>• Repérage des modifications</li> <li>• Observation de la personne : conscience, douleur, état cutané, phanères, selles, urine, expectorations</li> <li>• Repérage des signes de détresse</li> <li>• Aide à la prise de médicaments (accompagnement et vérification)</li> <li>• Transcription sur les documents spécifiques</li> <li>• Contribution à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation ou à l'adaptation des procédures de surveillance et d'urgence</li> <li>• Mesure de certains paramètres : poids, taille, température, diurèse, pouls, pression artérielle, rythme respiratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ la prise des paramètres vitaux reste exceptionnelle en raison du niveau de responsabilité</li> <li>■ élèves observent l'état de santé et transmettent, capables d'alerter en cas de signes de détresse mais pas de surveillance en autonomie</li> </ul>
<p>C.6 - <u>Préparation de collations, distribution de repas équilibrés ou conformes à un régime et aide à la prise des repas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de collations et/ou goûters</li> <li>• Maintien ou remise en température des préparations alimentaires</li> <li>• Aide à la prise des repas</li> <li>• Distribution des repas et des collations</li> <li>• Organisation de la distribution des repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ la préparation des collations dépend des structures</li> <li>■ ces tâches sont bien exécutées par les élèves</li> </ul>
<p>C.7 - <u>Education à la santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage des besoins d'un public (personne(s), famille, entourage, personnels)</li> <li>• Participation à l'élaboration de supports de prévention</li> <li>• Animation d'ateliers de prévention</li> <li>• Accompagnement à visée éducative auprès de la personne, de la famille, de son entourage</li> <li>• Participation à des campagnes de prévention</li> <li>• Orientation vers les dispositifs d'éducation à la santé existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projets souvent intéressants proposés par les élèves</li> <li>■ parfois difficile à mettre en place efficacement dans le cadre d'une PFMP</li> <li>■ investissement important des élèves au vu de l'élaboration de leur projet d'éducation à la santé.</li> </ul>

## 5. Appréciation des élèves de Bac Pro ASSP

Les élèves sont capables de respecter :

<p>Les personnes soignées ou accueillies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ très bonne approche du public par nos élèves qui sont en général très appréciés.</li> <li>■ respect des personnes, de leurs différences, de leurs pathologies</li> <li>■ les structures considèrent en général que les élèves sont bien préparés aux PFMP</li> </ul>
<p>Les règles de confidentialité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ préparation et sensibilisation des élèves dans les établissements</li> <li>■ pas de problèmes de divulgation des informations</li> <li>■ les élèves n'ont pas toujours accès au dossier patient</li> </ul>
<p>La discrétion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ préparation et sensibilisation des élèves dans les établissements</li> </ul>
<p>Le règlement intérieur de la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ préparation et sensibilisation des élèves dans les établissements</li> </ul>
<p>Les protocoles et les procédures de service</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ bonne adaptation et intégration dans les services même si certaines équipes ne les encadrent pas suffisamment</li> <li>■ progression au fil des PFMP de l'autonomie et des prises d'initiatives (prises par les élèves et laissées par les tuteurs)</li> </ul>

L'organisation des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ préparation et sensibilisation des élèves dans les établissements</li> </ul>
Les instructions données	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ les élèves respectent les protocoles et le personnel</li> </ul>

## 6. Apport des PFMP

Aux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ les professionnels sont favorables à l'accueil des stagiaires afin de leur transmettre un des savoirs</li> <li>■ les stagiaires constituent une aide efficace et appréciable dans les services, un vivier de recrutement disponible</li> <li>■ ils regrettent un manque de disponibilité pour accorder le temps nécessaire à l'encadrement des stagiaires</li> <li>■ ils estiment que certaines activités ne correspondent pas à ce que les stagiaires sont capables d'effectuer réellement (encadrement ...)</li> </ul>
Aux élèves	<p>Les PFMP permettent ou constituent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ une découverte de structures, de professions, d'organisation de travail, de nouveaux équipements</li> <li>■ une expérience concrète et une découverte des réalités du monde du travail de ses contraintes et ses exigences (découverte du « rythme professionnel », adaptation du relationnel aux différents publics, travail en équipe ...)</li> <li>■ une maturation du projet professionnel et une découverte de vocations</li> <li>■ un approfondissement des acquis théoriques dans l'exercice de la pratique</li> <li>■ un perfectionnement et un apprentissage des techniques professionnelles et prise d'initiatives</li> <li>■ un développement personnel (confiance en soi, communication...)</li> <li>■ une source de motivation pour les études</li> <li>■ une source de « jobs » d'été ou de weekend</li> </ul>

### En résumé :

- des difficultés liées à l'âge des élèves, les transports et la sollicitation importante des structures d'accueil limitent les terrains d'accueil.
- la courte durée des PFMP (en général de 4 semaines) ne favorise pas la réalisation de tâches de niveau de qualification IV (traitement des informations, gestion des équipements, de la qualité, d'une équipe restreinte, animation, surveillance et alerte sur l'état de santé de la personne). Par ailleurs, les professionnels hésitent voire refusent de confier ces activités aux stagiaires.
- l'accueil réservé à nos élèves est de bonne qualité, les activités liées à la fonction de réalisation (maintien de l'hygiène des locaux ..., réalisation d'activités liées à l'hygiène et au confort de la personne, conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie, préparation et distribution de collations) sont facilement confiées aux élèves.
- les professionnels éprouvent des difficultés à encadrer de nombreuses activités prévues dans le référentiel. Celles-ci sont globalement réalisées dans la limite des compétences de niveau V.
- questionnement des élèves, des familles et des professionnels sur le positionnement des stagiaires et le statut des futures titulaires du bac pro ASSP. La difficulté semble être la nouveauté de ce diplôme dans le paysage sanitaire et social.
- l'encadrement des élèves leur apportent un regard nouveau et une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles suite aux remarques, les questions et les demandes d'explications faites par les stagiaires (techniques de manutention des personnes ...). C'est une occasion pour eux de connaître l'évolution des formations.

## Document annexe

### Option « en structure »

<b>Structure d'accueil de PFMP</b>	<b>Lieu</b>
<b>1 Accueil collectif de la petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Crèche, halte-garderie, crèche parentale</li><li>• 2 Ecole maternelle (EM)</li></ul>
<b>2 Ecole élémentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 CLIS (jeunes en situation de handicap)</li></ul>
<b>3 Structures sociales</b> (enfants, adultes, personnes âgées)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Institut médico-éducatifs (IMP, IMPRO)</li><li>• 2 EHPA (personnes âgées autonomes)</li><li>• 3 Foyer logement (FL) ; Résidence service (RS)</li><li>• 4 Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)</li><li>• 5 Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)</li></ul>
<b>4 Structures médico-sociales</b> (enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 EHPAD</li><li>• 2 Maison d'accueil spécialisée (MAS)</li><li>• 3 Foyer d'accueil médicalisé (FAM)</li><li>• 4 Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)</li></ul>
<b>5 Etablissements de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Hôpital de jour</li><li>• 2 CHU ; CHR</li><li>• 3 Clinique</li><li>• 4 Etablissement de rééducation fonctionnelle (ERF)</li><li>• 5 Unité de soins longue durée (USLD)</li></ul>

### Option « à domicile »

<b>Structure d'accueil de PFMP</b>	<b>Lieu</b>
<b>1 Structures sociales</b> (enfants, adultes, personnes âgées)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Institut médico-éducatifs (IMP, IMPRO)</li><li>• 2 EHPA (personnes âgées autonomes)</li><li>• 3 Foyer logement (FL) ; Résidence service (RS)</li><li>• 4 Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)</li><li>• 5 Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)</li></ul>
<b>2 Structures médico-sociales</b> (enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 EHPAD</li><li>• 2 Maison d'accueil spécialisée (MAS)</li><li>• 3 Foyer d'accueil médicalisé (FAM)</li><li>• 4 Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)</li></ul>
<b>3 Etablissements de santé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Hôpital de jour (HJ)</li><li>• 2 CHU ; CHR</li><li>• 3 Clinique</li><li>• 4 Etablissement de rééducation fonctionnelle (ERF)</li><li>• 5 Unité de soins longue durée (USLD)</li></ul>
<b>4 Structures ou associations d'aide à domicile</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA)</li><li>• 2 Centre communal d'action sociale (CCAS)</li><li>• 3 Réseau associatif d'aide à domicile en milieu rural (ADMR)</li><li>• 4 Association multi services d'aide à la vie et de soutien à domicile (MV2)</li><li>• 5 Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD)</li></ul>
<b>5 Domicile privé des personnes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Foyer logement (FL) ; Résidence service (RS)</li></ul>
<b>6 Services de soins infirmiers à domicile</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)</li></ul>